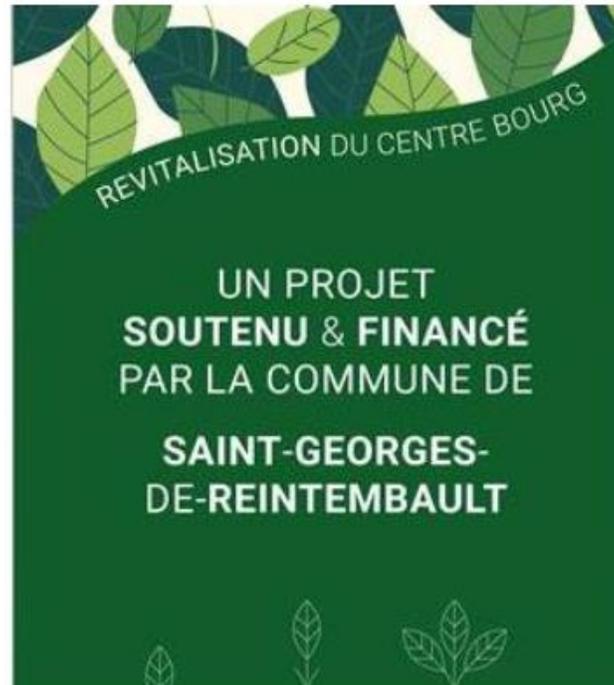




« Cheminer à Saint-Georges-de-Reintembault »

Améliorer la qualité des espaces publics et les parcours autour de la Place de la Mairie, rue de la Fieffe et aux abords de l'îlot Temples



Contexte de la commande

Commune rurale du nord de l'Ille-et-Vilaine, frontalière de la Manche, Saint-Georges-de-Reintembault (1500 habitants environ) fait face à une perte d'attractivité continue depuis plusieurs années qui se traduit de plusieurs manières : perte démographique, renforcement de la vacance, fort pourcentage de personnes modestes voire très modestes, un marché du logement détendu se caractérisant par des prix bien inférieurs à la moyenne départementale. Les indicateurs de cette faible attractivité sont particulièrement visibles dans le centre-bourg et fragilisent la fonction de pôle d'appui que la commune joue à l'échelle cantonale (secteur nord de Fougères Agglomération).

Pour faire face à ce constat et inverser cette tendance négative, la commune a élaboré, avec l'appui de l'Atelier Lau (Nadège Mazoué), une vraie stratégie de revitalisation pluriannuelle 2019-2025. La stratégie, validée en conseil municipal début 2019, a été travaillée en lien avec les habitants, invités tout au long de la démarche à participer à plusieurs ateliers autour du projet.

Face aux difficultés posées par un bourg éclaté en trois polarités (centralité historique, pôle commercial et de service « Alexandre Dubois », pôle culture et de loisirs « des Ajoncs et du parc Colas ») et des périphéries habitées, il apparaît nécessaire d'activer fortement les complémentarités, les qualités des liaisons et l'intensification des espaces situés entre les polarités existantes.

Trois principes d'interventions clés pour redynamiser le bourg et sa fonction de centralité sont retenus:

- S'appuyer sur l'identité et le caractère rural de la commune, en révélant les « qualités du déjà-là »
- Installer de nouveaux usages, en favorisant l'expérience de la rencontre, pour conforter le lien social et l'animation culturelle
- Valoriser la convivialité et l'accueil comme essences de l'attractivité

Les habitants ont pointé les difficultés posées par l'emprise de la voiture dans le bourg et le manque de sécurisation de l'accès au centre. L'accès aux équipements mérite d'être valorisé, sécurisé, notamment à pied. Le stationnement, d'être réorganisé. Il existe un conflit d'usages des places publiques, peu dédiées à la rencontre malgré la qualité urbaine des lieux.

La commune souhaite apporter une attention importante à certains secteurs pour valoriser les paysages et trajets du quotidien, sécuriser les déplacements tout en valorisant la qualité des lisières du bourg vers la campagne. Le programme vise ainsi des travaux sur les Places pour leur redonner une qualité d'ambiance et favoriser la rencontre ; une amélioration des voies structurantes, un travail participatif sur le mobilier urbain (bancs, jeux..) et la signalétique ; une valorisation des abords d'équipements (cinéma, ajoncs d'or...); la création de liaisons douces reliant les services au cœur de bourg pour redonner leur place aux piétons et aux promeneurs, un travail d'ouverture de certaines emprises (Eglise, EPHAD...), ainsi que la réalisation de micro-aménagements paysagers sobres et évolutifs (saignées dans le bitume...).

En priorité, la commune lance une étude programmatique sur un secteur central: La Place de la Mairie et les abords de l'îlot Temples, objet de la présente commande.

Objectif de la commande

Parmi les actions prioritaires, la commune souhaite engager une étude programmatique sur l'amélioration des espaces publics dans le centre-bourg, entre la Place de la Mairie et le secteur des Ajoncs d'Or où se concentrent des équipements socio-culturels et le collège privé Julien Maunoir.

Plusieurs enjeux s'y concentrent: projet d'agrandissement de commerce avec terrasse donnant sur la place, besoin de revoir les circulations aux abords et de revoir la liaison espace public/ espaces habités, nouvelle liaison douce prévue en cœur d'îlot, réorganisation des usages aux abords du collège privé (parking, signalétique, mobilité, circulation), visibilité des nouveaux services et valorisation paysagère de la Place de La Mairie.

Il s'agit d'établir un programme avec une liste de préconisations détaillées et chiffrées (nouvelle signalétique, nouveau mobilier urbain, micro-aménagements paysagers nouvelles liaisons) permettant de passer rapidement à la phase de réalisation opérationnelle et de conception (sur la base d'un cahier des charges précis). Trois compétences apparaissent clés: compétence autour du Paysage / Compétence en conception de mobilier urbain /Compétence autour de la mobilisation des habitants.

La commune souhaite que le programme soit sobre (économie de moyens, micro-aménagements privilégiant des ajustement de surfaces et menés en cohérence avec l'esprit du projet de revitalisation de centre-bourg (dimension patrimoniale, dimension développement durable et participative*).

* Les modifications éventuelles de réseaux ainsi que celles liées à l'éclairage public devront être étudiées avec les opérateurs concernés.

Ressources à prendre en compte:

Etude de revitalisation (Atelier LAU_ Nadège Mazoué de 2019)

Etude de maîtrise d'œuvre menée sur la traversée de bourg (Inermis_2015)

Expérimentation ESS « Vitalisation par la Participation »

Contact pour informations complémentaires:

mlehervet@fougeres-agglo.bzh / 0299985947

chargée de projet revitalisation de centre-bourg

Détail de commande:

1. Dresser un état des lieux détaillé des usages et de la qualité des espaces publics et liaisons existantes (Place de la Mairie, Rue de la Fieffe, Ilot Temples)
2. Identifier les actions d'amélioration à engager (meilleures réponses aux usages, visibilité, accessibilité) et proposer des principes d'adaptation pour assurer à tous la continuité de la chaîne de déplacement sur la voirie et les espaces publics.
3. Aider à hiérarchiser les actions au sein d'un plan global d'interventions.
4. Programmer les interventions avec une description des délais et conditions de réalisation, coûts, niveau de priorité.
La commune attend une proposition de programmation pluriannuelle de réalisation (échéance 2023) prenant en compte l'intérêt immédiat de la mise en œuvre, la complexité de mise en œuvre, le coût, les délais d'études techniques préalables, les travaux de voirie prévus à moyen terme par la commune dans le secteur, le type d'intervenants susceptibles de réaliser les travaux ou d'y participer (habitants, artisans, agents en régie, prestataire....). La commune a d'ores et déjà réservé un budget prévisionnel pour du mobilier urbain et de la signalétique.
5. Mise en place d'une méthodologie participative active: la commune attend qu'une diversité d'acteurs soient impliqués dans la définition du programme / dans la future mise en œuvre. (services techniques, habitants, artisans, scolaires...) / dans la future mise en œuvre.
En option, chiffrer une intervention de coordination participative autour d'un aménagement.
6. Prise en compte des démarches communales: Label Patrimoine, Commune zéro phyto depuis 2006, Comptage LPO, projet de label APICite
7. La commune mobilise pour l'étude , la conception des aménagements et du mobilier un budget maximum de 42 000 €

Conditions et règlement de consultation

Calendrier :

- Date limite de réception des dossiers: lundi 8 mars 2021 à 14h00

- Audition pour les candidats présélectionnés troisième ou quatrième semaine de mars.

Composition du dossier de candidature :

- un dossier de présentation du candidat : précision si candidat individuel ou en groupement, forme juridique du candidat (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, microentreprise , Société coopérative d'artistes, association etc.), dénomination sociale du candidat,
- un dossier illustré sur la composition de l'équipe, ses compétences et expériences antérieures
- une note technique de proposition d'intervention détaillée
- Un planning
- Un devis détaillé avec une offre chiffrée en euros HT pour la globalité de la prestation (étude/aménagement)

Remise des dossiers de candidature :

- *Les candidats doivent transmettre leur dossier de candidature à la Mairie de Saint-Georges de Reintembault avant le 8 mars 2021 , libellé à l'adresse mail : mcc@stgeorgesrlt.org*

Critères d'attribution

L'offre est appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

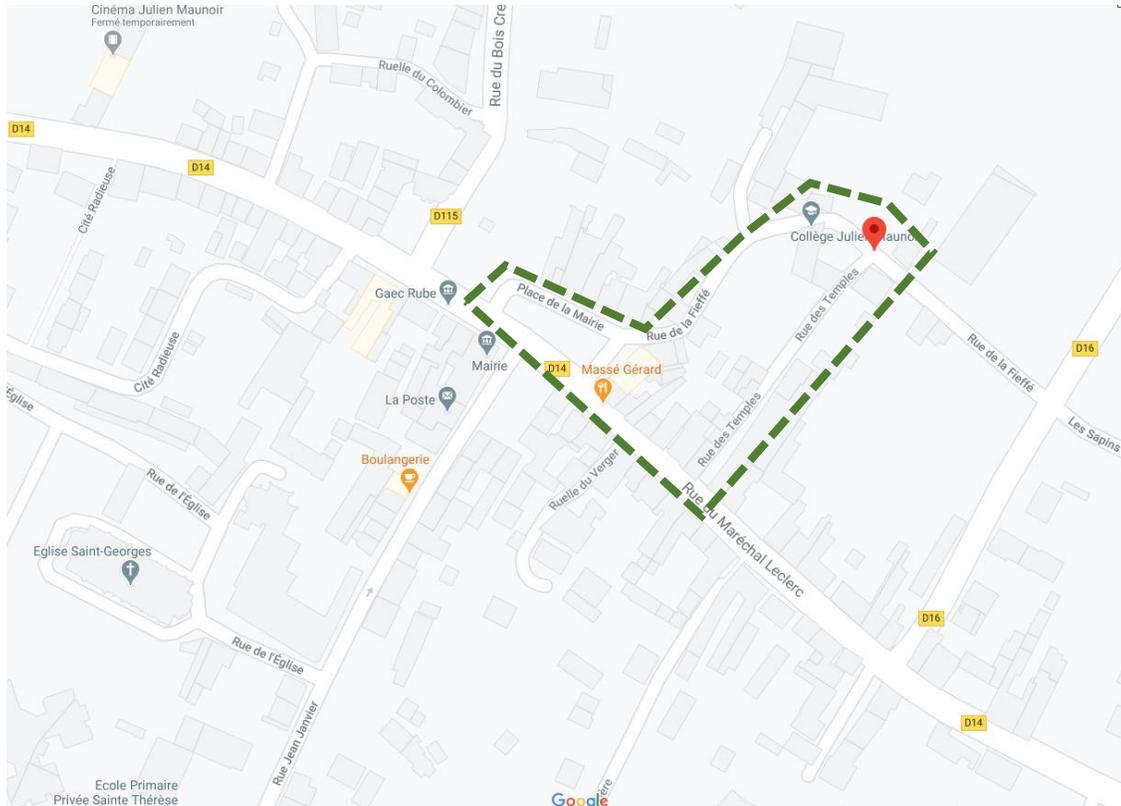
- La compréhension des enjeux
- La qualité de la méthodologie de conduite de projet proposée
- Les références et compétences de l'équipe
- Le coût de la prestation

Procédure de sélection

2 candidatures seront retenues pour une audition organisée au mois de mars (option: 15 mars). Début de l'étude souhaité avant l'été 2021.

Périmètre de l'étude :

La Place de la Mairie et l'îlot Temples



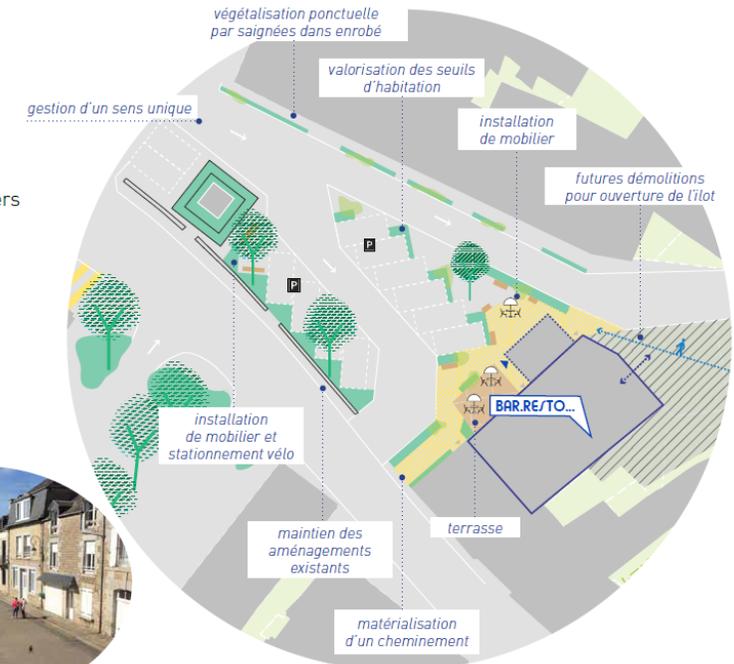
Périmètre de la commande

programme d'actions les actions à mettre en oeuvre en 2019 > 2021



micro aménagements urbains et paysagers sur la place de la Mairie

- retrouver **une place, un lieu convivial** dans le coeur de bourg, en prolongement du futur équipement
- **préparer l'ouverture et la liaison douce** à travers l'îlot des Temples
- **clarifier les circulations** et le stationnement (maintien places)
- **qualifier le seuil des habitations** et mettre à distance les flux
- **intervenir sobrement** (pas d'aménagements lourds)
- **mobiliser** les services et acteurs volontaires



Extrait de l'étude de revitalisation(Atelier LAU_ 2018) / Place de la Mairie